

Votre banque à distance

Smartphone, ordinateur, tablette... Vous pourrez consulter et réaliser vos opérations bancaires dans votre Espace Client quand vous le souhaitez, en toute sécurité.



Si vous détenez actuellement un contrat banque en ligne Internet ou Étoile Direct, il évoluera vers l'abonnement aux services de Banque à distance SG. **Vous recevrez dans les prochains mois votre nouvel identifiant.** Conservez-le précieusement !
Votre code confidentiel demeurera inchangé dans un premier temps.



Il vous sera possible d'échanger directement avec votre conseiller via la **messagerie sécurisée**.

LES BONS RÉFLEXES POUR FAIRE FACE À LA FRAUDE

Ni votre banque ni votre conseiller ne vous demanderont, par quelque moyen que ce soit (téléphone, e-mail, SMS), de leur envoyer des informations bancaires strictement confidentielles (code secret) ou qu'ils possèdent déjà (identifiant, numéro de compte, numéro de carte bancaire...). Si vous recevez de telles demandes, celles-ci sont probablement frauduleuses. N'y répondez pas et ne cliquez pas sur les liens et pièces jointes présents dans vos e-mails et SMS.

INFORMATION IMPORTANTE

Pour toujours mieux vous accompagner et vous informer régulièrement, pensez à mettre à jour vos coordonnées personnelles : adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail... Connectez-vous à votre espace personnel dans la rubrique « Mon Profil » ou contactez votre conseiller en agence.

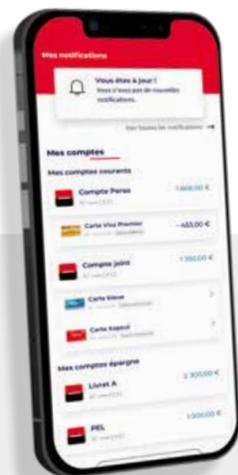
L'application mobile de votre nouvelle banque : l'Appli SG

Une application plébiscitée par ses utilisateurs actuels (4,7/5⁽⁴⁾)

Conçue et optimisée avec ses utilisateurs pour vous apporter la meilleure expérience possible, toute votre banque, et encore plus, est dans votre mobile !

Disponible sur Apple, Android et Huawei⁽⁵⁾.

L'accès aux fonctionnalités de la Banque à Distance et de l'Appli SG nécessite la souscription à l'abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.). Gratuit hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet.



Vous avez des questions sur votre carte bancaire, votre crédit, vos assurances, votre épargne ou vos services de banque à distance ?

Pour tout savoir et trouver les réponses à vos questions, rendez-vous sur accompagnement.sg.fr



AGENT DU SECTEUR PUBLIC ?

La Banque Française Mutualiste, partenaire de la nouvelle banque, vous proposera des offres et services dédiés à des conditions attractives pour vous accompagner au quotidien : prêts à la consommation, assurance emprunteur et livret d'épargne (voir conditions en agences).

Crédit du Nord - Société Anonyme au capital de EUR 890 263 248 - SIREN 456 504 851 - RCS Lille - N° TVA FR83 456 504 851 - Siège Social : 28 place Rihour - 59800 Lille - Siège Central : 59 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 739.
Banque Courtois - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 18 399 504 - SIREN 302 182 258 RCS Toulouse - N° TVA FR15 302 182 258 - Siège Social : 33 rue de Rémusat - BP 40107 - 31001 Toulouse Cedex 6 - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 867.
Banque Kolb - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 14 099 103 SIREN 825 550 098 - RCS Epinal - N° TVA FR37 825 550 098 - Siège Social : 1 et 3 place du Général de Gaulle - BP 1 - 88501 Mirecourt Cedex - Direction Centrale : 2 place de la République - BP 50528 - 54008 Nancy Cedex - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 859.
Banque Laydernier - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 24 788 832 - SIREN 325 520 385 - RCS Annecy N° TVA FR87 325 520 385 - Siège Social : 10 avenue du Rhône - 74997 Annecy Cedex 09 - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 972.
Banque Nuger - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 11 444 581 - SIREN 855 201 463 - RCS Clermont-Ferrand - N° TVA FR88 855 201 463 - Siège Social : 5 place Michel de l'Hospital - 63000 Clermont-Ferrand - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 937.
Banque Rhône-Alpes - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 12 563 800 - SIREN 057 502 270 - RCS Grenoble - N° TVA FR82 057 502 270 - Siège Social : 20 et 22 boulevard Edouard Rey - BP 77 - 38041 Grenoble Cedex 9 - Siège Central : 235 Cours Lafayette - 69451 Lyon Cedex 06 - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 988.
Banque Tarneaud - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 26 702 768 - SIREN 754 500 551 - RCS Limoges N° TVA FR69 754 500 551 - Siège Social : 2 et 6 rue Turgot - 87011 Limoges Cedex - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 953.
Société de Banque Monaco - Société Anonyme monégasque au capital de EUR 82 000 000 - Siège Social : 27 avenue de la Costa Le Park Palace - 98000 Monaco - N° RCI Monaco 19 508 179 - N° TVA intracommunautaire FR80 000 143 809.
Société Marseillaise de Crédit Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 24 471 936 - SIREN 054 806 542 - RCS Marseille - N° TVA FR 79 054 806 542 Siège Social : 75 rue Paradis - 13006 Marseille - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 019 357.
Société Générale - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18 - SA au capital de 1 062 354 722,50 Eur - 552 120 222 RCS Paris - Siège social : 29, Bd Haussmann - 75009 Paris - Intermédiaire en assurance, dûment enregistré à l'ORIAS sous le n° 07 022 493 (www.orias.fr).
Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 EUR. RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n°08 041 372 (www.orias.fr). Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris. Crédit photos : Getty Images - Octobre 2022.

BIENVENUE DANS VOTRE NOUVELLE BANQUE

Ce document contient des informations importantes à conserver pour le fonctionnement de vos comptes et services bancaires, ainsi que les premières réponses aux questions que vous pourriez vous poser.

Ce document vous informe également des modifications concernant les conditions générales de certains de vos produits. Vous serez informé au fur et à mesure des éventuelles modifications sur les produits et services qui vous concernent.



Votre banque au quotidien



Votre carte bancaire actuelle continuera de fonctionner. Vous recevrez automatiquement votre nouvelle carte SG, à activer dès réception. Votre code confidentiel ne changera pas.



Vous disposerez d'un nouveau numéro de compte, par conséquent un **nouveau RIB** vous sera communiqué début 2023. Notez que vous ne pourrez l'utiliser qu'après le transfert technique de vos comptes. Vos coordonnées bancaires actuelles resteront actives jusqu'à juin 2024 : toutes vos opérations, paiements par chèque, virements et prélèvements qui pourront se présenter sur votre ancien RIB, seront comptabilisées sur votre nouveau numéro de compte. Nous nous chargerons d'informer la majorité des organismes concernés, tels que les administrations publiques (Trésor public, Caisses d'Assurance Maladie, etc.), les fournisseurs d'énergie ou les opérateurs téléphoniques. Un dispositif d'accompagnement vous permettra de traiter vos autres changements de domiciliation.



Vous pourrez continuer d'utiliser vos anciens **chéquiers** jusqu'au 30 juin 2024⁽¹⁾.



Le premier relevé de compte de votre nouvelle banque vous sera envoyé par courrier postal. Dès votre première connexion à votre Espace Client, vous pourrez opter pour la dématérialisation de vos relevés bancaires (option gratuite) et autres documents contractuels.

MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VOS COMPTES (CONVENTION DE COMPTE, LIVRET A, COMPTE ÉPARGNE LOGEMENT, LIVRET ÉPARGNE PLUS, COMPTE SUR LIVRET)⁽²⁾

Pour les clients mineurs

Les virements supérieurs à 500 € (cumulés sur une période de 7 jours glissants) au débit d'un compte de dépôt et/ou d'un livret détenu par un mineur vers un compte dont il n'est pas titulaire ou un compte externe à Société Générale, seront conditionnés à l'accord conjoint des représentants légaux du mineur. Veuillez noter que cette modification sera effective après le transfert technique de vos comptes.



Protection des dépôts et des titres assurée par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Vos avoirs continuent d'être protégés

Plafond de la protection	<ul style="list-style-type: none">• 100 000 € par déposant et par établissement de crédit (plafond de protection standard) ;• 70 000 € par déposant et par établissement de crédit pour les titres ;• 100 000 € pour le livret A, livret de développement durable et solidaire et livret d'épargne populaire, indépendamment du plafond des autres comptes.
--------------------------	---

Si vous détenez des comptes dans plusieurs établissements du groupe Crédit du Nord et/ou Société Générale	À compter du 1 ^{er} janvier 2023, la protection des dépôts assurée par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution sera limitée au plafond de protection standard, soit 100 000 €.
---	--

Si vous détenez un compte joint avec une ou plusieurs autres personnes	Le plafond de 100 000 € s'applique à chaque déposant séparément.
--	--

Vous disposez d'un délai de trois mois, à la date de réception de ce courrier, pour retirer ou transférer sans frais les montants qui dépassent le niveau de garantie. Pour ce faire, nous vous invitons à remettre un courrier à votre agence, précisant notamment que votre demande de transfert ou de retrait se fait dans le cadre du dispositif FGDR.

Votre épargne

La reprise de vos comptes se fera automatiquement et sans frais dans votre nouvelle banque.

ÉPARGNE BANCAIRE

Si vous détenez un produit d'épargne réglementée (Livret A, LDDS, PEL, CEL, LEP, Livret Jeune) dans au moins deux établissements concernés par le rapprochement (Société Générale, banques du groupe Crédit du Nord), nous prendrons contact avec vous afin de procéder à la clôture du livret excédentaire conformément à la réglementation.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VOS COMPTES D'ÉPARGNE BANCAIRE (LDDS, PEL, PEP)⁽²⁾

Concernant votre **Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)**, dès la date de transfert technique de votre compte, les nouveaux montants minimums de versement et de retrait seront de 10 € (contre 15 € précédemment). La date de votre virement permanent vers votre **Plan Épargne Logement (PEL)** et **Plan Épargne Populaire (PEP)** sera automatiquement modifiée à compter de la date de transfert vers SG. Si le virement permanent était effectué entre le 1^{er} et le 15, il aura lieu le 15 du mois. S'il avait lieu entre le 16 et le 31, il sera effectué le 30 ou le 31 du mois.

ÉPARGNE FINANCIÈRE



Vous conserverez vos contrats **d'assurance-vie, épargne retraite et/ou de capitalisation** et leurs options en l'état. Vous pourrez également accéder à de nouveaux contrats, disponibles lors d'une nouvelle adhésion, vous permettant d'investir sur une large gamme de supports en Unités de Comptes (en contrepartie d'un risque de perte en capital), notamment des supports immobiliers (OPCI, SCI, SCPI), ou de déléguer la gestion de votre épargne. Différentes solutions de gestion déléguée seront disponibles en fonction de votre contrat et de votre profil investisseur notamment⁽³⁾.



Les titres inscrits sur votre **compte titres** actuel seront transférés sur votre compte titres SG. Votre **Plan d'Épargne en Actions (PEA et/ou PEA PME)** sera transféré avec son antériorité fiscale. Si vous détenez plus d'un PEA (ou plus d'un PEA PME) dans au moins deux établissements concernés par le rapprochement (Société Générale, banques du groupe Crédit du Nord), vous serez contacté afin de procéder à la clôture des PEA (ou des PEA PME) conformément à la réglementation.



De même, si vous détenez un PEA dans un établissement et un PEA PME dans un autre établissement, tous deux concernés par le rapprochement, votre banque SG devra désormais s'assurer que le cumul de vos versements sur ces deux PEA ne dépasse pas le plafond réglementaire. Si lors du rapprochement, le dépassement est effectif, vous serez contacté afin de procéder à la clôture.



Votre service d'**abonnement d'épargne** sur compte titres s'appellera désormais **Déclic Bourse**, il vous permettra d'investir sur des OPC que vous aurez choisis. Votre service d'abonnement d'épargne sur PEA sera porté par Déclic Bourse PEA. Vous conservez l'avantage de constituer une épargne de façon régulière et de lisser les prix de revient de votre portefeuille et, ainsi, de chercher à limiter les fluctuations du marché (à la hausse comme à la baisse)⁽³⁾.

MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VOTRE PEA / PEA PME⁽²⁾

En cas de solde débiteur de votre PEA / PEA PME résultant notamment de l'exécution d'une instruction d'achat ou de souscription, votre banque SG sera autorisée à alimenter le compte espèces PEA par débit de votre compte courant ou à procéder à la vente de tout ou partie des titres objets de l'achat ou de la souscription au profit du compte espèces de votre PEA ou PEA PME. Veuillez noter que cette modification sera effective après le transfert technique de vos comptes.



Les **actifs financiers** que vous détenez dans le cadre de vos enveloppes assurance-vie et/ou contrats de capitalisation, compte titres et PEA/PEA PME, seront maintenus. Si vous avez confié à la Banque un **mandat de gestion** de vos actifs financiers, vous disposerez d'un espace en ligne dédié au suivi de votre gestion sous mandat.

MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VOTRE RELEVÉ DE COMPTE PATRIMONIAL⁽²⁾

La nouvelle formule de votre abonnement **Relevé de compte patrimonial (RCP)** se nommera Synopsis 2, ou Cristalia pour les clients de la Banque Privée. Quelle que soit la périodicité actuelle de votre abonnement, vous recevrez chaque semestre une synthèse de vos capitaux et de votre épargne en assurance vie et chaque trimestre une évaluation de votre portefeuille titres hors les dépôts Or. Veuillez noter que cette modification sera effective après le transfert technique de vos comptes.

Vos assurances

Vos contrats d'assurance (auto, habitation...) et de prévoyance (accident, décès, santé...) seront repris dans les mêmes conditions. Vous resterez protégé à tout moment.



Votre **contrat Sécurité Bleue** évolue. Des garanties complémentaires seront ajoutées sans frais. Elles vous seront communiquées ultérieurement. Concernant votre assurance prévoyance Antarius, vous recevrez prochainement un mandat de prélèvement SEPA qu'il conviendra de nous retourner signé.

Vos crédits

Vos crédits immobiliers, crédits à la consommation, contrats de Location avec Option d'Achat et contrats de Location Longue Durée seront transférés dans les mêmes conditions. Vos échéances de remboursement ou vos loyers seront prélevés sur votre nouveau numéro de compte à la même date et pour le même montant.



Concernant les **crédits à la consommation**, vous recevrez prochainement un mandat de prélèvement SEPA à nous retourner signé afin que les échéances soient débitées sur votre nouveau numéro de compte.

INFORMATION IMPORTANTE

Les informations reprises dans les encadrés bleus ci-dessus ne concernent pas l'exhaustivité des modifications des produits et/ou offres détenus. Si vous détenez des produits non cités et susceptibles de modifications, vous en serez informé ultérieurement.

Vous pouvez retrouver les Conditions Générales des produits concernés sur le site accompagnement.sg.fr

Vous avez la possibilité de refuser ces modifications et de dénoncer sans frais les contrats concernés, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à votre agence ou par lettre signée remise à son guichet.

(1) Si vous êtes client de la SMC et détenez un chéquier édité avant 2012, vous ne pourrez plus utiliser celui-ci après le transfert technique de vos comptes. Vous recevrez prochainement une lettre d'information spécifique sur ce sujet. (2) Pour plus d'informations, référez-vous à l'encadré «Information importante» ci-dessus. (3) Préalablement à tout investissement, il convient de vous rapprocher de votre Conseiller afin qu'il s'assure que la solution d'investissement envisagée est adaptée à votre situation patrimoniale et budgétaire, à vos objectifs et horizon de placement, à vos connaissances financières ainsi qu'à votre profil investisseur et votre appétence pour la finance durable. (4) Note des utilisateurs actuels sur l'App Store juin 2022. (5) App Store est une marque déposée d'Apple Inc. Google Play est une marque déposée de Google Inc. Huawei et AppGallery sont des marques déposées de Huawei Technologies Co, Ltd.